

1 = 0'50"

1155/D

INTERPRET. CONSEC. FRANC-ITAL. A.A. 98-99  
SESSIONE STRA ORDINARIA - 2/2/2000  
3° ANNO N.O

(1)

DISCOURS DE M. JACQUES CHIRAC -  
INAUGURATION DU NOUVEAU BATIMENT DU  
P.E - STRASBOURG, 14.12.99

02-1155-D-CON-5

Je tiens tout d'abord, Madame la Présidente, à vous remercier pour votre accueil chaleureux.

Votre élection à la Présidence du Parlement, l'été dernier, est venue couronner votre passion de grande Européenne. Quinze années de mandat électif vous ont gagné le respect de vos collègues et, au-delà, de toutes celles et de tous ceux qui se battent pour l'Europe.

Cette inauguration, Mesdames, Messieurs, marque une date dans l'histoire de votre Parlement. Quel chemin parcouru depuis la première réunion, en 1952, de l'Assemblée ~~européenne~~ de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ! Et depuis la première élection des députés européens au suffrage universel direct, il y a vingt ans !

Renforcé chaque jour dans sa légitimité et dans son rôle, le Parlement se devait d'acquérir son autonomie par rapport au Conseil de l'Europe qui lui a offert l'hospitalité pendant près d'un demi-siècle. Il était souhaitable, il était nécessaire qu'il dispose enfin de son bâtiment.

Je veux saluer toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à cet immense chantier : les architectes,

les entreprises, les ouvriers, les techniciens qui ont participé à cette grande aventure pendant quatre années et qui ont donné ce Palais à l'Europe et à sa représentation.

7

Strasbourg, si souvent au cœur des rivalités continentales, incarne aujourd'hui l'idéal de paix et de démocratie de tout notre continent. En accueillant votre Parlement mais aussi le Conseil de l'Europe avec la Cour des Droits de l'Homme, Strasbourg est devenue la capitale de la citoyenneté européenne.

Et nous devons aujourd'hui réfléchir aux moyens de faire vivre nos différentes capitales dans une Europe élargie. Les liaisons entre les villes-sièges, comme avec les Etats-membres, doivent être aussi denses et aisées que possible. Nous connaissons vos demandes. Soyez assurés qu'à la place qui est la mienne, je m'emploie à les satisfaire.

Lorsque votre Assemblée a pris possession des lieux, il y a bientôt six mois, on a beaucoup dit et écrit sur ce nouveau bâtiment et sur les difficultés qu'il a connues dans les premières <sup>semaines</sup> semaines. Des préoccupations légitimes se sont exprimées, partagées par tous ceux -parlementaires,

fonctionnaires, journalistes, ~~techniciens~~, visiteurs aussi- qui travaillent et circulent ici. Ce sont là, j'en suis persuadé, des défauts de jeunesse, probablement difficilement évitables quand on songe à l'importance de ce chantier. Ils se résorbent progressivement, grâce aux mesures énergiques que vous-même, Madame la Présidente, ~~avec votre Secrétaire Général~~, avez prises dès votre entrée en fonction.

Et bientôt, j'en suis sûr, chacun aura trouvé ici ses marques. Bientôt, ne s'exprimera plus que l'admiration devant ce bel édifice, qui donne à votre Parlement un siège digne de la mission que lui confient les Traités.

\*  
\*   \*  
\*

Mission éminente, Mesdames et Messieurs les parlementaires, et qui ne cesse de s'étendre. Votre institution, où s'exprime la voix de nos peuples, est présente dans tous les débats qui animent l'Europe. Et l'année qui s'achève aura été, sans conteste, celle du Parlement européen.

Il faut en finir une fois pour toutes avec l'idée que le Parlement européen n'a que peu de pouvoirs. Au fil des traités qui jalonnent la route de l'Union, il n'a cessé d'étendre le champ de ses compétences et de ses responsabilités. Doté d'abord de pouvoirs budgétaires, le Traité de Maastricht lui a conféré le statut de co-législateur. Statut renforcé depuis l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam -

Qu'il me soit permis, à cette tribune, de saluer l'ampleur et la qualité du travail qui s'accomplit ici, qu'il s'agisse de vos commissions, <sup>ou</sup> de vos sessions plénières.

Votre Assemblée est <sup>par son rôle</sup> une institution qui monte en puissance au sein de l'Union. Mais trop d'Européens <sup>vs n'alo</sup> méconnaissent encore votre rôle. En témoigne, hélas, la faible participation de nos concitoyens aux élections européennes dans presque tous les Etats membres.

Unissons nos efforts pour mieux faire connaître votre Parlement ! Unissons nos efforts pour que, dans toute l'Europe, le mode de scrutin rapproche les citoyens de celles et ceux qui les représentent à Strasbourg.

Tout cela aiderait nos concitoyens à mieux se reconnaître dans leurs représentants. Tout cela les encouragerait à renforcer leur dialogue avec leurs parlementaires européens. Vous-même, Madame la Présidente, donnez l'exemple, en multipliant vos interventions publiques, en expliquant sans relâche la vocation de votre institution, en donnant de votre Parlement une image forte, volontaire et généreuse. Et, c'est vrai, vous avez la passion contagieuse !